



Une nouvelle page se tourne aux 4000 Nord :  
**Top départ pour la démolition de 305  
logements rue Robespierre à La Courneuve**



**C'est une première dans le quartier des 4 000 Nord. Mercredi 8 juillet 2020 à 14h00, Gilles POUX, Maire de La Courneuve, aux côtés de Corinne CADAYS-DELHOME, Adjointe au Maire et Administratrice de Plaine Commune Habitat et de Sébastien LONGIN, Directeur général de l'Office, a donné le coup d'envoi de la première et unique démolition dans ce quartier : la barre Robespierre.**

La ville de La Courneuve et Plaine Commune Habitat se sont fortement mobilisés pour assurer, dès 2016, le relogement des 305 familles de cet immeuble (plus de 1000 habitants), dans les meilleures conditions et au regard de la charte de relogement. Le départ du dernier locataire, le 1<sup>er</sup> octobre 2019, a donné un coup d'accélérateur au processus de déconstruction.

La phase d'abattage mécanique, engagée ce jour au moyen d'une pelle de 45 mètres de hauteur, devrait se prolonger jusqu'à la mi-août. La seconde phase de concassage et de revalorisation des gravats sera réalisée sur site, permettant de limiter le trafic routier (camions), tout en réduisant sensiblement l'empreinte carbone du chantier. Tout au long de ces étapes, des mesures importantes ont été prises pour limiter la gêne occasionnée et, surtout, assurer la protection des riverains comme celle des ouvriers du chantier.

L'achèvement du désamiantage, dans les temps, a marqué l'ultime étape précédant la démolition de ce bâtiment de 14 étages. En effet, les règles de sécurité très strictes relatives au désamiantage ont permis que cette intervention puisse se poursuivre malgré le confinement, en s'inscrivant pleinement dans le respect des préconisations gouvernementales liées à la crise de Covid19.



“ La démolition de la barre Robespierre, est une nouvelle étape qui va permettre de déployer en grand le projet urbain que la ville et Plaine Commune portent depuis plusieurs années. De nouveaux espaces publics, de nouveaux logements pour un quartier où il fasse bon vivre.”

**Gilles Poux, Maire de La Courneuve**



**Capter les récits et les souvenirs qui ont fait la mémoire des lieux**

En lien avec l'Office et la Ville, le Collectif Random a tenu une résidence artistique, en immersion totale dans le quotidien des habitants. Objectif : tisser des liens avec les familles et capter les récits, souvenirs et anecdotes qui ont fait la mémoire de ces lieux. Deux ans plus tard et avec les départs des derniers locataires, une cérémonie est venue clore ce chapitre, en avril 2019, en présence des anciens résidents, des habitants du quartier et des partenaires qui ont contribué à faire vivre ce projet.